

RÉUNION D'INFORMATION DU 20 MAI 2025

MOUVEMENT DE MUTATION DES CONTRÔLEURS ADMINISTRATIFS ET PROGRAMMEURS ANNÉE 2025

Les organisations syndicales étaient conviées le 20 mai 2025 à une réunion d'information sur le mouvement de mutation des contrôleurs et programmeurs.

Nous y avons dénoncé l'ampleur des vacances d'emplois : il manque aujourd'hui à la DGFiP 2644 contrôleurs.

Sauf pour la Martinique, la Guadeloupe et La Réunion où il reste de nombreux prioritaires en attente, le mouvement concernant les administratifs est un mouvement qui voit la plupart des départements métropolitains ouverts mais le tarif est élevé ! Les services sont exsangues et le niveau de recrutement reste insuffisant. Et ce n'est pas l'appel de 216 lauréats de la liste complémentaire du concours externe qui va combler le déficit.

La CGT Finances Publiques condamne fermement la reprise des suppressions d'emplois alors que Gabriel Attal s'était engagé à « une absence de suppression d'emploi pour l'année 2025 »

Concernant l'ordre du jour de cette réunion, nous sommes intervenus pour dénoncer :

- ✓ La situation des collègues ultra-marins qui souffrent depuis trop longtemps de l'éloignement de leurs familles. Nous avons demandé à la DG des efforts supplémentaires pour résorber la liste d'attente pour accéder à ces départements. En ce sens, la CGT Finances Publiques a émis le souhait de voir un nouveau service se créer à La Réunion pour résorber la longue liste d'attente toutes catégories d'agents confondues.
- ✓ L'octroi du droit au retour avec prise en compte de la priorité CIMM pour les postes « Hors-Métropole » afin de garantir une égalité de traitement pour tous les agents
- ✓ Des postes non-pourvus ou vacants sur la Polynésie et la Nouvelle-Calédonie sans qu'il soit donné aux candidats des explications
- ✓ Des postes « attractivité » non-pourvus alors même qu'ils répondaient à une demande des directions locales recensée par la DG
- ✓ Une absence de réponse des directions en cas de rejet de candidatures sur postes à profil dénotant un mépris pour les collègues candidats
- ✓ Des rejets de priorités sur la base d'interprétations d'une instruction trop imprécise. La DG a plusieurs fois créé des règles au cours de la campagne de mutation et au cas par cas.

L'administration nous a donné les statistiques du mouvement et a répondu à quelques-uns de nos propos

Le taux de satisfaction avoisine les 81 %. Une affectation d'office a été prononcée pour un promu de C en B dans le 94.

Le nombre d'affectation dans les départements d'outre-mer diminue et 308 agents attendent toujours d'y être affectés.

Sur le mouvement des programmeurs, la DG indique que la mise en place des postes au choix a freiné le dépôt de demandes de mutations et indique qu'il subsiste un sous-effectif estimé à 152 programmeurs, projeté en mars 2026.

Le bureau admet que l'instruction peut et doit être précisée l'année prochaine. Nous y veillerons.

Concernant les postes au choix laissés vacants à l'issue du mouvement, la DG indique qu'elle ne peut apporter de réponse précise sur le sujet, qui dépend du libre choix des recruteurs. La CGT reste opposée à ce mode de recrutement.

La DG s'est également engagée à rappeler aux directions locales la nécessité de donner une réponse motivée aux agents qui ne seraient pas retenus sur un poste au choix.

La DG admet un manque d'attractivité sans pour autant tirer de conclusion sur les causes du manque d'attrait pour nos métiers (manque de reconnaissance, rémunérations qui stagnent...).

La CGT Finances Publiques, toujours soucieuse de la situation des services, s'interroge sur les conditions de vie au travail des agents, avec des services de plus en plus vidés de leur force de travail.

Nous le savons, la DG compte à présent sur les contractuels et les sorties d'école pour jouer la variable d'ajustement.

A l'issue de cet échange, nous avons pu évoquer dans un cadre collectif, des dossiers individuels. Nous regrettons que l'ensemble des dossiers présentés n'ait pu obtenir satisfaction.

La CGT Finances Publiques reste vigilante et attentive pour aider et défendre l'ensemble des collègues.

Pour contacter nos CAPistes Erika, Thibaut, Marie et Jonathan :

elusb@cgt.fr

06 15 01 37 64 ▲ 06 26 25 67 00 ▲ 06 24 26 91 96 ▲ 06 20 15 54 36